



INDIGENOUS
TOURISM ASSOCIATION OF CANADA

ASSOCIATION TOURISTIQUE
AUTOCHTONE
DU CANADA

Chers membres et partenaires de notre industrie,

Au nom du conseil d'administration de l'Association touristique autochtone du Canada (ATAC), je vous écris aujourd'hui, pour réaffirmer notre soutien et notre confiance au président-directeur général de l'ATAC, Keith Henry, ainsi qu'à son équipe dans la gestion du fond de la relance COVID-19. En date d'hier, l'ATAC avait versé plus de 16 millions de dollars sur un total de 16,2 millions de dollars et nous sommes convaincus que la totalité du financement accordé sera versée aux membres sélectionnés avant la fin du mois de décembre, conformément aux termes du contrat avec l'ATAC avec SAC.

Malgré une histoire extrêmement positive de l'ATAC sur la lutte et la distribution du fond de la relance COVID-19, une histoire médiatique mixte a été diffusée sur CBC hier. L'angle négatif sur cette histoire a été poussé par d'anciens membres du conseil d'administration mécontents qui ont travaillé à discréditer le travail de l'ATAC en matière de promotion et de recherche de ressources financières pour nos membres. Cette remise en cause injuste de nos politiques de gouvernance est décourageante. Nous demeurons inébranlables dans notre engagement à soutenir plus que jamais nos membres et nos communautés.

Le mécanisme de financement des mesures de relance, puis d'attribution immédiate des fonds aux membres, n'a pas été sans difficulté compte tenu du retard dans la réception des fonds fédéraux et des exigences en matière de contrôle et des formalités administratives imposées par nos bailleurs de fonds. Nous reconnaissons qu'il y a eu de nombreux enseignements et que certains membres ont dû attendre plus longtemps que d'autres pour recevoir des fonds, ce qui est regrettable, bien qu'inévitable. Cette situation est attribuable aux mécanismes mis en place par nos partenaires financiers pour assurer une diligence appropriée ainsi qu'aux retards créés par les allégations non fondées que d'anciens membres du conseil d'administration avaient formulés au sujet de mauvaise gestion, retardant ainsi la réception des fonds provenant des partenaires financiers.

Nous nions catégoriquement qu'il y ait eu une mauvaise gestion de ces fonds ou que des membres, du conseil d'administration ou autres, aient bénéficié d'un traitement de faveur inéquitable. Le processus a été impartial, s'appuyant sur des [critères d'éligibilité stricts](#) convenus par l'ATAC et ses partenaires financiers dans le but de déterminer quelles entreprises seraient éligibles à terme. Par ailleurs, les subventions ont été réparties en plusieurs phases auprès de plusieurs entreprises touristiques autochtones du Canada, exportables, commercialisables et prêtes à accueillir des visiteurs. Par conséquent, le déploiement progressif a obligé certaines entreprises à attendre des phases ultérieures pour être admises.

Cela étant dit, pour assurer une répartition équitable et impartiale, **l'ATAC a créé un comité de sélection, dont le conseil d'administration, le PDG et les partenaires provinciaux et territoriaux de l'ATAC ont été ignorés lors de l'examen des demandes, de façon à éliminer les inégalités et à rendre le processus aussi équitable que possible.** L'équipe continue à travailler avec acharnement pour distribuer les fonds aux candidats qui satisfont les critères établis par nos bailleurs de fonds. Malgré ces défis et ces enseignements, globalement, des résultats exceptionnels ont été obtenus en très peu de temps pendant la pandémie par une équipe réduite, mais dévouée.



INDIGENOUS
TOURISM ASSOCIATION OF CANADA

ASSOCIATION TOURISTIQUE
AUTOCHTONE
DU CANADA

Pour plus de détails sur le déroulement du Fonds de relance du développement COVID-19, consultez la fiche d'information ci-jointe, comprenant les critères d'admissibilité, le processus de soumission, le processus de sélection, les conditions imposées à l'ATAC par les ADR et SAC pour la gestion et la distribution des fonds, le montant du financement déjà versé ainsi que le calendrier fixé pour compléter la redistribution des subventions.

La question de la rémunération de notre président-directeur général, Keith Henry, a également été abordée. Keith était sans contrat pendant plusieurs mois et, de fait, les négociations ont commencé bien avant le début de la pandémie de la COVID-19. **Le conseil d'administration a suivi les meilleures pratiques pour négocier la transition de Keith Henry du statut de consultant à celui d'employé, à compter du 1er septembre 2020, et son salaire et toute prime éventuelle sont liés aux réalisations. Nous pouvons également confirmer que, malgré de fausses allégations affirmant son contraire, les fonds de relance de la COVID-19 versés par les partenaires fédéraux ou les agences de développement régional ne sont en aucun cas utilisés pour payer le salaire de M. Henry.** À l'exception d'un petit budget administratif (3 %), tous les fonds du programme de développement de relance de SAC et des ADR ont été directement versés à nos membres. Pour plus de détails sur le budget administratif, veuillez consulter la fiche d'information ci-jointe.

Nous avons besoin d'un président-directeur général qui soit en mesure de fournir des résultats de croissance mesurables pour le bien collectif de notre organisation et du secteur touristique autochtone du Canada. Cela implique de défendre les intérêts du tourisme autochtone au Canada et de mobiliser des fonds pour que ce secteur puisse se développer en période de forte demande et survivre à une crise telle qu'une pandémie mondiale. Sans l'ATAC et le fervent soutien de Keith pour la relance fédérale et la nécessité de trouver des solutions pour le sauvetage du tourisme autochtone, nous ne sommes pas certains que notre secteur aurait bénéficié de cette aide.

Les décisions prises par le conseil d'administration sont conformes aux normes de gouvernance les plus élevées, selon des politiques et des règlements administratifs précis, ainsi que les procès-verbaux des réunions sont mis en ligne ([disponibles ici](#)) afin que les membres en prennent connaissance. Le conseil d'administration adopte les stratégies de l'ATAC, chaque année, ainsi que les projets spéciaux, assurant ainsi que cette équipe fonctionne de manière cohérente dans le cadre des mandats approuvés.

En conclusion, je me joins au conseil d'administration pour soutenir le dévouement inébranlable du président-directeur général Keith Henry et de son équipe, ainsi que l'excellent travail de gestion dans le Fond de relance pour le développement COVID-19.

Sincèrement,

Brenda Holder
Présidente du conseil d'administration
Association touristique autochtone du Canada